

ASSEMBLÉE NATIONALE

3 juin 2026

RÉSULTATS DE LA GESTION ET PORTANT APPROBATION DES COMPTES DE L'ANNÉE
2025 - (N° 2694)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 8

présenté par
M. Jean-Philippe Tanguy et les membres du groupe Rassemblement National

ARTICLE 3

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement du groupe Rassemblement National vise à supprimer cet article 3 qui présente des comptes que nous ne saurions valider.

Le compte de résultat 2025 reflète une dégradation persistante de notre situation financière : le résultat patrimonial s'établit à -129,5 milliards d'euros, en dégradation de 7,1 milliards d'euros par rapport à 2024, tandis que les charges de fonctionnement nettes continuent d'augmenter (+5,1 milliards d'euros).

Dans le même temps, le passif de l'État progresse fortement, avec une hausse de 135,5 milliards d'euros en un an, sous l'effet notamment de l'augmentation des dettes financières. Cette dynamique s'inscrit dans un contexte plus large de dérive des finances publiques, marqué par une progression continue de la dépense publique, tirée notamment par la charge de la dette et les prestations sociales.

Ces chiffres traduisent un échec patent de la stratégie budgétaire gouvernementale. Le redressement des finances publiques reste largement artificiel, reposant sur des hausses d'impôts et des mesures ponctuelles plutôt que sur des réformes structurelles. Ce bilan ne mérite qu'un rejet ferme.